



DECLARATION DU PANATHLON SUR L'ETHIQUE DU SPORT POUR LA JEUNESSE

Cette déclaration représente nos engagements pour aller au-delà des débats et établir des règles de conduite claires dans la poursuite des valeurs positives du sport chez les jeunes.

Nous déclarons que:

1. Nous avons la volonté de promouvoir les valeurs positives dans le sport chez les jeunes par un effort soutenu et une bonne programmation.

- Dans les entraînements et les compétitions, nous viserons de façon équilibrée les quatre objectifs fondamentaux suivants: un développement des compétences motrices (techniques, tactiques), une compétition saine et sécurisée, une approche personnelle positive et un regard social approprié. Les besoins des jeunes nous guideront dans cette démarche.

- Nous sommes convaincus que les efforts menant à l'excellence, à la victoire et à la connaissance du succès et du plaisir, mais également à la défaite et à la frustration, font tous partie du sport de compétition. Nous donnerons aux enfants et aux jeunes l'opportunité de cultiver et d'intégrer cela dans leurs performances. Nous les aiderons à gérer leurs émotions dans le cadre des structures, des règles et des limites de jeu.

- Nous accorderons une attention particulière à l'orientation et l'éducation des jeunes, suivant des principes éthiques et humanistes en général et le fair-play dans le sport en particulier.

- Nous nous assurerons que les jeunes soient impliqués dans la prise de décisions concernant leur sport.

2. Nous continuerons nos efforts pour éliminer toutes formes de discriminations dans le sport des jeunes.

Il s'agit du principe fondamental d'égalité qui requiert une justice sociale et une distribution équitable des ressources.

Les jeunes moins précoces, les moins valides et les moins talentueux se verront offrir les mêmes chances de faire du sport et profiteront de la même attention professionnelle que les jeunes doués et plus talentueux, sans discrimination de genre, de race ou de culture.

3. Nous reconnaissons et acceptons le fait que le sport peut également créer des effets négatifs et que des mesures préventives et répressives sont nécessaires afin de protéger les enfants.

- Nous chercherons à améliorer au maximum la santé physique et psychologique en multipliant nos efforts pour empêcher la tricherie, le dopage, l'abus, l'exploitation et pour aider les jeunes à en surmonter les éventuels effets négatifs.

- Nous sommes conscients que l'importance de l'environnement social et de la motivation des jeunes est encore sous-estimée. C'est pourquoi nous développerons, adopterons et appliquerons un code de conduite avec des responsabilités bien définies pour chaque intervenant jouant un rôle dans le sport chez les jeunes : leaders sportifs, parents, éducateurs, entraîneurs, managers sportifs, administrateurs, médecins, physiothérapeutes, diététiciens, psychologues, athlètes de haut niveau et les jeunes sportifs eux-mêmes.

- Nous recommandons vivement que l'établissement des aptitudes physiques aux niveaux appropriés soit sérieusement considéré.

- Nous encourageons la mise sur pied d'un système d'agrément et d'admission pour les entraîneurs et coaches.

4. Nous acceptons le soutien de sponsors et des médias, mais nous pensons que cette aide devrait être en harmonie avec les objectifs fondamentaux du sport chez les jeunes.

- Nous acceptons le sponsoring par des organisateurs et des sociétés seulement si celles-ci n'entrent pas en contradiction avec le processus pédagogique, la base éthique du sport et les principaux objectifs du sport des jeunes.

- Nous pensons que le rôle des médias ne doit pas seulement être réactif et refléter les problèmes de notre société, mais doit également être proactif en étant stimulant, éducatif et innovateur.

5. Nous entérinons officiellement la Charte du Panathlon des Droits de l'Enfant dans le Sport :

Tous les enfants ont le droit :

1. de faire du sport ;
2. de s'amuser et de jouer ;
3. de bénéficier d'un environnement sain ;
4. d'être traités avec dignité ;
5. d'être entraînés et coachés par des personnes compétentes ;
6. de suivre un entraînement adapté à leur âge, leur rythme individuel et leurs compétences ;
7. de se mesurer à des jeunes du même niveau dans une compétition appropriée ;
8. de pratiquer leur sport en toute sécurité ;
9. de se reposer ;
10. d'avoir la chance de devenir un champion ou de ne pas l'être.

Cette Charte ne pourra toutefois être accomplie que lorsque les gouvernements, les fédérations sportives, les agences de sport, les industries de fournitures sportives, les médias, le monde des entreprises, les scientifiques sportifs, les managers sportifs, les entraîneurs, les parents et les jeunes athlètes eux-mêmes en auront accepté les principes.

GAND, le 24 septembre 2004